

📍 Var

11 juillet 2018 - Jean-Luc Varin

Biodéchets et crustacés valorisés par la com com du Golfe de Saint-Tropez (83)

ENVIRONNEMENT | ENERGIE

Avec l'aide des restaurateurs de la célèbre plage de Pampelonne, la communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez a expérimenté en 2017 la collecte et la valorisation des biodéchets de cuisine. Opération concluante, qu'elle renouvelle et étend en 2018.



Les vingt-sept restaurants de la célèbre plage de Pampelonne à Ramatuelle, "font" environ 800.000 couverts entre le 14 juillet et le 15 août. Ils génèrent ainsi une quantité astronomique de déchets alimentaires et de cuisine : restes de repas, de coquilles vides, d'arêtes de poisson et autres carapaces de crustacés...

En 2014, une caractérisation (contrôle) des déchets produits sur le territoire a mis en évidence la présence d'un gisement important de 23% de déchets biodégradables. Depuis, des actions de prévention sont menées ; en 2017, l'expérimentation d'une collecte et valorisation des biodéchets est lancée.

Economie circulaire

Le pôle Déchets de la communauté de communes, que dirige Sylvain Crouzet, a rencontré les vingt-sept établissements, regroupés en association. L'association et ses membres ont immédiatement adhéré au projet. En trois mois, du 15 juin au 15 septembre 2017, 100 tonnes de déchets ont été collectés et transportés à la plateforme de valorisation de Broc (Alpes-Maritimes) où ils ont été transformés et revendus aux agriculteurs de la région, dans une logique d'économie circulaire.

Sensibiliser les saisonniers du 15 juin au 15 septembre

Les propriétaires de restaurants étaient d'accord, mais il fallait sensibiliser les salariés qui sont le cœur du dispositif et font effectivement le travail en salle et en cuisine.

Deux "ambassadrices du tri" de la communauté de communes ont visité les établissements, avec un kit communication : fiche cartonnée pour les cuisines (consignes), autocollants pour les bacs et explications sur la façon de procéder. Chaque restaurant a été doté d'un bac marron dédié aux déchets organiques.

Le personnel tournant beaucoup dans ces établissements, même en cuisine, les ambassadrices ont visité à plusieurs reprises les restaurants - entre 9h et 11h30 pour éviter le moment du service - afin de les accompagner au mieux dans la démarche et relever les éventuelles difficultés et dysfonctionnements.

Poursuivre en 2018, en étendant au port de Saint-Tropez dans un premier temps

Une évaluation a eu lieu après la saison avec les vingt-sept établissements. Tous se sont déclarés prêts à poursuivre. "Nous recommençons cette année, du 1er juin au 30 septembre, explique le directeur du pôle Déchets. Nous étendons l'expérience à dix autres restaurants de Saint-Tropez, cette fois. Nous pensons ainsi pouvoir collecter 50 tonnes de plus que l'année dernière. Et pourquoi pas, un jour, nous étendrons l'opération à tout le littoral, ainsi qu'aux bâtiments publics, aux écoles, collèges et lycées de la côte. Cela diminuerait le coût de cette collecte. Il se situe aux environs de 220 euros la tonne actuellement, car cela mobilise du matériel et du personnel spécifique, et la plateforme de valorisation se situe à une centaine de kilomètres du territoire."

Coût très limité


D'autre part la montée en charge du volume des biodéchets diminue d'autant le coût de la collecte et du traitement des ordures ménagères sur l'ensemble du territoire. Le coût supplémentaire de cette opération-là est donc limité et devrait devenir marginal par rapport à l'ensemble de la mission.

Communication bien accueillie

Bien qu'elle s'opère discrètement dans les cuisines, l'opération ne se fait pas en catimini. Une conférence de presse a été organisée pour le lancement, un compte-rendu détaillé est paru dans Var Matin et la population, dont une bonne partie est plus ou moins impliquée dans l'activité touristique, en a entendu parler. En bien, naturellement !

Contact(s)

Communauté de communes du Golfe de Saint-Tropez

 Hôtel communautaire, 2 rue Blaise Pascal
83310 Cogolin

 <http://www.cc-golfedesainttropez.fr> 

Nombre d'habitants : 58000

Nombre de communes : 12


Nom de la commune la plus peuplée : Sainte-Maxime (14000 hab.)

Vincent Morisse

Président et maire de Sainte Maxime

Sylvain Crouzet

Directeur du Pôle Environnement/Direction des Déchets :

 [04 94 96 06 68](tel:0494960668)

 scrouzet@cc-golfedesainttropez.fr

POUR ALLER PLUS LOIN

- › Charente-Maritime, coquilles d'huîtres et autres coquillages sont recyclés (17)